

J'ai appris tout récemment, avec stupeur, la décision du Ministère de l'Education nationale de ne pas ouvrir le CAPES de catalan pour la session 2020, seule langue impactée par ce choix !

Décision tout à fait surprenante puisqu'elle intervient quelques jours après le lancement de l'Office Public de la Langue Catalane !

En effet, ce concours existant depuis 27 ans a toujours été ouvert depuis 1992. Les besoins en enseignants de catalan sont avérés puisqu'une dizaine de collèges de notre département ne disposent toujours pas de professeur de catalan et ce, malgré les demandes des familles.

L'annonce tardive de la non-ouverture du concours met donc en difficulté les études universitaires et les formations de catalan à l'Université de Perpignan. L'année universitaire a déjà repris et les étudiants de master MEEF qui avaient prévu de passer le CAPES de catalan se retrouvent donc dans une impasse.

Il faut ajouter que cette décision est d'autant plus incompréhensible que les collectivités de la région catalane avec l'Université et l'Etat ont, le 4 septembre dernier, mis en œuvre officiellement le GIP Office Public de la Langue Catalane (OPLC) dont l'objet est précisément la promotion de la langue catalane.

A cet effet, dès le 11 septembre 2019, j'ai sollicité le Ministre de l'Education nationale, Monsieur Blanquer, afin de lui exposer les attentes de très nombreuses personnes impliquées par ce choix et lui rappeler l'impact de cette décision pour notre département.

Cette décision confirme, une fois de plus, l'abandon de notre territoire par nos instances parisiennes.